

L'Initiation

CAHIERS DE DOCUMENTATION
ESOTERIQUE TRADITIONNELLE

Revue fondée en 1888 par PAPUS (D^r Gérard ENCAUSSE)

Directeur :

D^r Philippe ENCAUSSE

— 1960 —



SOMMAIRE

Décès du T.: I.: F.: Henri-Charles Dupont	101
Georges Crépin à l'honneur	102
Les tentations et les épreuves, par Robert DEPARIS	103
Où en est l'Ordre des « Chevaliers bienfaisants de la Cité Sainte » ?	110
Points de vue..., par Henri DUBOIS	118
Une correspondance inédite de Louis-Claude de Saint-Martin, par Robert AMADOU	119
Nous avons lu pour vous..., par Serge HUTIN	128
Revue et publications spécialisées	131



34^e Année. - N° 3
(Nouvelle série)

Trimestriel. - Réservé aux seuls abonnés
— Juillet-Août-Septembre 1960 —

L'Initiation

CAHIERS DE DOCUMENTATION ESOTERIQUE TRADITIONNELLE

ORGANE DE L' « UNION DES ORDRES MARTINISTES »
ET DU « GROUPE INDEPENDANT D'ETUDES ESOTERIQUES »

Directeur : Dr Philippe ENCAUSSE.

Administrateur : Georges CREPIN.

69, Faubourg Saint-Nicolas, à Meaux (Seine-et-Marne)

★

Chaque rédacteur de l'Initiation publie ses articles sous sa seule responsabilité.

Tout livre ayant un rapport avec l'Occultisme et dont il sera envoyé un exemplaire au docteur Philippe ENCAUSSE, 46, Boulevard du Montparnasse, Paris-15^e, sera sûrement annoncé et, s'il y a lieu, analysé dans un prochain Cahier de l'Initiation.

L' « UNION DES ORDRES MARTINISTES » a la douleur de faire part aux Martinistes français et étrangers de la mort du Très Illustre Frère Henry-Charles DUPONT, Patriarche de l'Eglise Gnostique Universelle, Souverain-Grand-Maître de l'Ordre Martiniste-Martinéziste, Grand-Maître ad vitam du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, « Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte ».

Notre Très Illustre Frère et Ami s'est éteint dans la nuit du 1^{er} au 2 Octobre 1960. Il était dans sa 84^e année.

Cette perte cruelle sera ressentie dans le monde entier où Martinistes, Francs-Maçons et Gnostiques n'avaient qu'estime, respect, admiration et affection pour Henry-Charles DUPONT, successeur du Très Illustre et Regretté Frère C. CHEVILLON depuis le 25 mars 1944, date du lâche assassinat perpétré, à Lyon, par la Milice à la solde des envahisseurs hitlériens.

De tout cœur, dans ce grand malheur, avec Madame Marguerite DUPONT, nous lui adressons, au nom de tous nos Sœurs et Frères martinistes, nos condoléances attristées et l'expression de notre affectueuse et fraternelle Amitié.

Philippe ENCAUSSE et Robert AMBELAIN.



Le regretté Henry-Charles DUPONT et Madame
(Photographie prise par Philippe ENCAUSSE, à Coutances, en 1958)

Dans le prochain numéro de l'INITIATION un document des plus émouvants sera publié. Il s'agit, en effet, du dernier message envoyé par Henry-Charles DUPONT, message daté du 16 septembre 1960, à Coutances, et destiné à être transmis, par les soins de Philippe ENCAUSSE, à tous les Membres de l'ORDRE dont notre regretté Ami était le Souverain-Grand-Maître.



Georges CREPIN

Chaque année l'Académie nationale de Médecine décerne un certain nombre de prix et de médailles destinés à honorer les travaux médicaux les plus importants de l'année. Les lauréats sont donc, en général, des médecins mais il arrive — et ce, beaucoup plus rarement — que l'Académie tienne à rendre hommage à des non-médecins ayant joué un rôle important dans le domaine de la recherche scientifique, de l'hygiène de l'enfance, etc...

Et c'est ainsi que notre ami de toujours, celui qui, fidèle disciple de PAPUS, a eu à cœur de soutenir au maximum l'action de l'ORDRE MARTINISTE, vient d'être récompensé par l'Académie, au titre de l'hygiène de l'enfance, compte tenu de tout ce qu'il a fait, depuis des années, pour le développement du contrôle médical des jeunes sportifs. Il s'agit de Georges CREPIN — déjà Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de l'Éducation Nationale — auquel j'adresse en mon nom personnel et au nom de notre chère revue l'INITIATION — dont il est l'Administrateur —, au nom de l'ORDRE MARTINISTE dont il est l'un des plus fervents et purs animateurs, nos félicitations les plus affectueuses comme les plus fraternelles.

Dr Philippe ENCAUSSE
25 Octobre 1960

(date anniversaire de la « mort » de PAPUS).

Les tentations et les épreuves (1)

Le sujet dont nous avons à traiter aujourd'hui est bien connu, mais n'en apparaît pas moins comme assez complexe dès qu'on y veut réfléchir sérieusement.

Cette complexité vient en grande partie de l'étroite imbrication de deux notions dont les causes sont différentes et qui, pourtant, comme nous l'allons voir, se rejoignent dans leurs effets.

Pour clarifier quelque peu nos idées, nous commencerons par emprunter à un petit dictionnaire classique une définition très simple de ces deux notions :

Tentation :

« *Mouvement intérieur qui porte à faire une chose et particulièrement le mal.* »

Epreuve :

« *Expérience, essai qu'on fait d'une chose, Malheur qui sert à éprouver le courage.* »

A partir de ces définitions, qui ne doivent pas limiter notre pensée, mais au contraire, lui servir de point de départ, de piste d'envol, nous allons maintenant traiter séparément de l'une et de l'autre choses.

La tentation, avons-nous dit, est un « mouvement intérieur ». Dans un but de simplification, et surtout pour éviter d'avoir recours au pathos des philosophes et des théologiens, disons que ce mouvement trouve son origine dans nos passions.

Or, contrairement à ce que certains esprits superficiels ont tendance à croire, les passions ne sont pas intrinsèquement mauvaises : c'est ainsi, par exemple, que l'amour, la principale de toutes, celle dont découlent plus ou moins directement toutes les autres, peut porter l'homme aux actions les plus sublimes comme aux plus aberrantes.

Il est normal et même inévitable que nous ayons des passions. « Sans passions, vous n'êtes pas humains » dit T. Merton qui ajoute : « Passion n'est pas synonyme de péché ».

Ce qui est grave, c'est que sous l'influence de la Tentation nos passions se pervertissent. Alors, du fait de notre déchéance originelle, nous devenons sourds à la voix de la raison qui nous avertit du danger tandis que notre volonté nous y précipite au lieu de nous en écarter.

Ces constatations étant faites, notre mal étant ainsi mis à nu, le moment paraît venu, pour procéder méthodiquement, d'en rechercher la cause et l'origine.

Il faut, en premier lieu, faire la part du terrain, c'est-à-dire de notre vulnérabilité personnelle qui fait que nous sommes plus ou moins enclins à utiliser nos passions pour le meilleur ou pour le pire, suivant nos dispositions naturelles : notre complexion physique et psychique nous rend plus ou moins allergiques à telle ou telle tenta-

(1) Exposé présenté en Mai 1960 devant le Groupe Martiniste « Fidès » (Collège de Paris).

tion et nous résistons à certaines inclinations plus aisément qu'à d'autres.

Mais cette complexion elle-même est liée à notre atavisme, à notre hérédité : « l'homme est un héritage », a dit Claude Bernard en se plaçant du point de vue physiologique, mais nous pouvons étendre cet axiome au plan psychologique, car nul ne peut échapper à la grande loi du karma, à cet « héritage » de notre propre passé, et il est certain que le niveau d'évolution de l'esprit attaché à notre corps physique conditionne en grande partie nos réactions en présence de la tentation.

Il convient en second lieu de rechercher quel est « l'agent » de la tentation.

Trois hypothèses peuvent, à cet égard, être formulées : cet agent ne peut être que DIEU, l'homme ou le démon, et nous allons procéder par élimination.

1^o) Est-ce DIEU qui nous tente ?

La réponse à cette question ne peut qu'être négative. Si l'on considère tout d'abord que la tentation a pour objet de nous aveugler et de nous pervertir en vue de notre chute, il est bien évident qu'elle ne peut venir de DIEU.

Ensuite, nous trouvons dans l'épître de St-Jacques une affirmation qui ne peut laisser aucun doute : « Que personne dans la tentation ne dise : C'est DIEU qui me tente, car DIEU, en effet, ne saurait être tenté par le mal et lui-même ne tente personne ».

St-Thomas d'Aquin, pour sa part, estime que les principaux agents de la tentation sont : Satan et tous les esprits mauvais à qui DIEU permet de tenter les humains, puis le Monde agissant par l'influence mauvaise venant à l'homme de ses semblables.

Enfin, et pour ne pas multiplier les citations, rappelons que le Maître PHILIPPE affirme : « DIEU ne peut être l'auteur de nos tentations ».

2^o) Les autres hommes, le Monde, dont parle St-Thomas d'Aquin, peuvent-ils nous tenter ?

Bien sûr, et nous savons trop quels fâcheux entraînements peuvent nous venir de nos semblables. Mais l'homme tentateur n'est-il pas, lui-même, mû par le démon et n'agit-il pas à son instigation ? Là encore je citerai le Maître PHILIPPE qui a dit : « Si quelqu'un vient nous trouver, quelquefois, sans savoir pourquoi, nous lui racontons nos peines et cette personne nous donne un moyen pour nous délivrer de nos ennuis en faisant du tort à notre Frère ou même à notre ennemi. Cette personne nous donne un mauvais conseil, elle est dans la demeure du démon ; c'est lui qui l'a envoyée pour nous tenter ».

3^o) Le démon nous tente-t-il ?

Après ce qui vient d'être dit, poser la question c'est la résoudre et les Saintes Ecritures ainsi que leurs commentateurs inspirés sont assez formels pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister sur ce point.

Mais alors, une autre question se pose : connaissant les abîmes où la tentation et ses suites ont entraîné le monde depuis la Chute d'Adam, nous nous demandons s'il n'y a pas une sorte de démission de la divinité et si, en fin de compte, Satan n'est pas plus fort que DIEU.

Nous pourrions, certes, répondre à cette question en nous lançant dans d'abondantes considérations sur le problème du Bien et du Mal, mais cela nous entraînerait bien loin pour nous amener à une conclusion que, pour gagner du temps, nous aurons la hardiesse de poser en principe : c'est que si DIEU ne nous tente pas, il permet que nous soyons tentés.

Cette affirmation n'est pas gratuite. Elle est abondamment appuyée par l'Ancien Testament et d'une façon particulièrement lumineuse dans le livre de Job où Iaveh, dans un dialogue avec Satan, lui permet de tenter ce patriarche. Notre certitude à ce sujet reçoit également la caution du Maître PHILIPPE.

Il est certain qu'à priori cette sorte de blanc-seing donné par DIEU au Tentateur nous semble exorbitant, mais la raison en est en réalité assez simple, du moins sous la forme schématique où je vais l'exprimer.

Les anges comme les hommes ont été créés libres. C'est par un libre choix que certains anges sont devenus démons et c'est également dans la liberté que l'homme a consommé sa déchéance. Et, l'ange déchu comme l'homme déchu conservent la liberté l'un de tenter, l'autre de repousser la Tentation ou de l'accueillir.

Nul ne peut échapper à la tentation ; « nous en portons le germe en nous à cause de la concupiscence dans laquelle nous sommes nés » est-il dit dans l'Imitation de JESUS-CHRIST.

Tous les Saints l'ont connue, y ont plus ou moins succombé, et ce n'est jamais sans lutte et sans souffrance qu'ils en ont triomphé.

Plus nous avançons et plus nous sommes durement tentés. C'est, qu'en effet, DIEU ne met pas aux assauts du Tentateur d'autre limite que celle de nos forces, et l'esprit du Mal, irrité de notre résistance, ne ménagera pas ses efforts. « Le feu éprouve le fer et la tentation l'homme juste » dit encore L'Imitation.

C'est pourquoi lorsque nous avons repoussé un assaut, nous ne devons pas attendre en récompense de notre victoire une soudaine et miraculeuse tranquillité.

« La tentation se présente trois fois. Nous pouvons résister une première fois ; elle se représente ensuite, puis une troisième fois plus forte que les deux premières, et si nous résistons cette dernière fois, elle ne se représentera plus, c'est fini ». Ces paroles sont encore du Maître PHILIPPE...

En dépit de l'importunité de la tentation, des tourments qu'elle nous cause, des dangers qu'elle comporte, nous ne devons pas la fuir. La fuite n'a jamais été le gage de la victoire, et le Maître PHILIPPE (nous le citons encore, mais que pouvons-nous faire de mieux ?) a dit aussi : « Ne pas fuir les tentations sinon elles s'accumulent dans un lieu donné et nous accablent un jour d'autant plus que nous ne sommes pas exercés à les repousser ».

Acceptons donc la tentation et tâchons de l'exploiter afin qu'elle nous soit utile. « Elle est notre meilleur moyen de travail » dit toujours Monsieur PHILIPPE et, comme en écho, Sédir écrit : « Une tentation à laquelle on résiste est un bon travail, un des meilleurs peut-être ».

Tout cela est vite dit, mais dans la pratique comment résister à la tentation ?

Eh bien, nous allons demander la recette de cette résistance à Notre Seigneur JESUS-CHRIST lui-même, et il va nous la donner telle qu'il l'a donnée à ses disciples au jardin de Gethsemani, alors que, malgré les protestations de Pierre, il savait déjà leur abandon.

« Veillez et priez, afin de ne point entrer en tentation » leur dit-il.

« Veillez » car la Tentation est souvent insidieuse : « D'abord, — lisons-nous dans l'Imitation — une simple pensée s'offre à l'esprit ; puis une vive imagination ; ensuite le plaisir et le mouvement déréglé et le consentement. »

« Veillez », car ne l'oublions pas, le malin a besoin de notre secrète complicité pour parvenir à ses fins, et c'est bien plus souvent par notre absence de vigilance que nous succombons que par une adhésion délibérée aux sollicitations du tentateur.

« Priez », car en fait nous ne portons en nous-mêmes aucun moyen naturel de résister : ne soyons pas présomptueux et sachons que si notre raison est insuffisante à nous préserver, notre volonté corrompue ne peut pas grand chose.

« Priez », JESUS lui-même a prié au soir de sa Passion : « Père, que ce calice s'éloigne de mes lèvres ». Et il nous a donné la formule à employer : « Ne nous laissez pas succomber dans la tentation ». « Délivrez-nous du Mal », précise la demande suivante, et il est très important d'ajouter : « Car c'est à vous qu'appartient le Règne, la Puissance et la Gloire, dans tous les siècles », parce que, par ces derniers mots, nous affirmons la pérennité du règne de DIEU et, du même coup, nous attestons le caractère précaire et provisoire de celui de Satan.

Donc, « Veillez et priez » et surtout, comme le dit Sédir, « Si la tentation vient à vous... restez calme ; ne vous montez pas la tête ».

N'opposons pas au mal une résistance farouche car (nous citons encore l'Imitation) : « Vous vaincrez plus sûrement peu à peu et par une longue patience, aidé du secours de DIEU, que par une rude et inquiète opiniâtreté. »

Somme toute, il faut apprendre à accueillir la tentation... avec le sourire, non pas le sourire du défi, ce qui serait imprudent, mais avec celui de la sérénité que donne la confiance en DIEU.

C'est alors que nous recevrons les secours dont nous avons besoin. C'est alors que nous pourrons tirer de l'alerte que nous subissons toutes les leçons qu'elle comporte : leçon d'humilité, car nous sentirons à quel point l'assistance divine nous est nécessaire ; leçon d'abnégation, car nous apprendrons que nous ne serons forts devant le danger qu'en faisant à DIEU toute la place qui lui revient en nous-mêmes ; leçon d'espérance, de confiance, de courage aussi, car les victoires que nous remporterons nous affermiront pour les prochaines batailles que nous aurons à livrer.

Ainsi, nos tentations nous permettront de juger de nos forces sans en préjuger et donneront à DIEU le gage et la mesure de notre Amour : lancées contre nous en vue de notre perte, elles faciliteront notre avancement et porteront les mêmes fruits qu'une épreuve vaillamment supportée.

Et nous en arrivons ainsi, tout naturellement, à la seconde partie de cet exposé où il va être maintenant traité des épreuves.

L'épreuve, avons-nous dit, est « un malheur qui sert à éprouver notre courage ».

En dépit de sa simplicité, nous dirions presque : de son indigence, cette définition nous permet déjà de percevoir que si la tentation nous laisse une possibilité de refus ou d'adhésion, il n'en va pas de même pour l'épreuve : lorsqu'un malheur nous frappe, même si nous l'avons provoqué par une faute ou une imprudence, nous pouvons nous efforcer d'en limiter l'étendue et les conséquences, mais nous devons, en tout état de cause, le subir dans la mesure assignée par la Providence, car il n'est plus question ici de libre arbitre.

Seconde remarque : Alors que la tentation est inspirée au départ de l'intention maléfique de nous perdre, le but de l'épreuve est, au contraire, bénéfique, puisqu'il s'agit de vérifier, de mesurer et aussi de fortifier notre force morale, ajoutons même : notre foi.

Ceci dans l'absolu, car en réalité les choses ne sont pas aussi simples.

Començons d'abord, comme nous l'avons fait pour la tentation, par rechercher l'agent de l'épreuve en envisageant les trois mêmes hypothèses :

1^o) L'épreuve vient-elle de DIEU ?

Nous répondrons par l'affirmative, notamment pour les trois raisons suivantes :

— Parce que le but de l'épreuve est notre avancement, que DIEU peut seul vouloir.

— Parce que tout ce qui nous arrive et ne relève pas de notre libre arbitre ne peut venir que de Lui.

— Parce qu'il nous dit, par la bouche de JESUS : « Bienheureux ceux qui souffrent » et que par ses souffrances et par sa mort le Rédempteur nous a, en effet, démontré la valeur régénératrice de l'épreuve.

2^o) L'épreuve peut-elle venir des hommes ?

Là encore, nous répondrons par l'affirmative, car il est incontestable que le malheur peut nous frapper du fait du prochain, mais toutefois sous l'impulsion et par la volonté de la Providence. S'il s'agit, par exemple, d'un accident, l'auteur est l'instrument direct de la Divinité.

Si le malheur est la conséquence d'une mauvaise action perpétrée contre nous, son auteur est alors l'instrument indirect de la Divinité ; il a d'abord été mu par le tentateur auquel il a succombé, puis DIEU, pour nous éprouver, a permis que son action nous frappe.

3^o) L'épreuve peut-elle venir de l'esprit des Ténèbres ?

Non, car même si nous sommes victimes d'une mauvaise action qu'il a inspirée, son but était de provoquer la chute de celui qui l'a commise et non de mettre notre vertu à l'épreuve pour la fortifier.

DIEU ne nous demande pas de rechercher l'épreuve. Il nous est même permis de tenter de l'éviter si nous pouvons le faire par des moyens licites. Mais lorsqu'elle nous frappe il ne nous suffit pas de la subir, ce qui serait sans mérite puisque nous ne pouvons y échapper : nous devons l'accepter.

Nous évitons à dessein le mot « résignation » qui a aussi le sens de « démission » et qui contient une notion de passivité non méritoire,

alors que l'acceptation est une participation active aux desseins que DIEU a sur nous.

Mais l'acceptation à elle seule ne suffit pas à l'utilité de l'épreuve. Elle doit être suivie de l'offrande : c'est ainsi qu'avec chaque épreuve nous pouvons payer une ou plusieurs dettes.

Cette idée de paiement nous permet de mieux réaliser la nécessité des épreuves. Car nous sommes couverts de dettes et si nous n'avons pas cette monnaie pour les payer, notre esprit ne pourra évoluer vers la régénération ou, du moins, évoluera plus lentement.

Le Maître PHILIPPE a dit : « Nul n'entre dans le Ciel s'il ne connaît la misère de fond en comble, s'il ne mange et ne boit le Corps et le Sang de JESUS ».

Et il est écrit dans l'Imitation : « C'est dans l'adversité que chacun de nous apprend à connaître ce qu'il est réellement... L'homme à qui tout prospère est exposé à un grand danger, il est bien à craindre que son âme ne s'assoupisse d'un sommeil pesant et qu'à l'heure du réveil on ne lui dise : « Souvenez-vous que vous avez reçu vos biens sur la Terre ».

Mais il n'est pas douteux que l'épreuve porte en elle le germe de la Tentation, c'est même là, précisément, ce qui en fait la valeur et même la seule raison d'être.

Dès que le malheur fond sur nous, l'Adversaire est là, guettant une proie possible dans l'homme qui se laisse diminuer et affaiblir par l'adversité.

La première tentation à laquelle nous sommes exposés est celle de la révolte du fait de la propension que nous avons à nous considérer, à priori, comme injustement frappés.

La révolte dans l'épreuve est un refus opposé à DIEU : c'est le refus d'aider JESUS à porter sa Croix. Nous entrons ainsi dans la demeure du démon, mais en voyant les choses d'une façon plus terre à terre, nous manquons de bon sens et de réalisme, car l'Imitation dit encore : « Si nous portons la Croix de bon cœur, elle-même nous portera et nous conduira au terme où nous cesserons de souffrir, mais ce ne sera pas en ce monde. Si nous la portons à regret, nous en augmentons le poids... Si nous rejetons une croix, nous en trouverons certainement une autre, et peut-être plus pesante ».

Mais la plus grande tentation qui se présente dans l'épreuve, c'est celle du désespoir, péché contre la Foi, qui nous cache le véritable sens de l'épreuve avec tout ce qu'elle peut avoir d'enrichissant. Du même coup, nous tombons dans le péché contre l'Esprit, « le seul, — dit JESUS — qui ne sera pas remis ». Ainsi, au lieu de payer une dette, nous en contractons une autre.

En raison de ces dangers, nous devons, en présence de l'épreuve, adopter la même attitude que dans la tentation : Veiller et prier, car dans notre déchéance ce n'est qu'en nous appuyant sur la Vigilance et la Prière que nous pouvons avancer dans la Voie royale de la Croix dont le terme est le Royaume de Dieu.

Nous savons par expérience, combien le fardeau de nos tribulations est parfois accablant. Et pourtant, le pire malheur est préférable encore à cette forme d'épreuve qu'est le silence de la Divinité.

Il est, en effet, des moments de la vie où DIEU semble se cacher, nous ignorer ou nous oublier : Il ne nous comble pas de faveurs, mais

il ne nous frappe pas non plus, et le Malin lui-même, qui connaît son métier, évite de nous tenter ouvertement, attendant son heure. Nous tombons alors dans une sorte d'apathie spirituelle, dans ce « sommeil de l'âme » dont parle l'Imitation, et qui, annihilant notre vigilance, nous rend plus vulnérables que jamais aux coups de l'Adversaire. Et Pascal illustre cet état particulier de façon saisissante lorsqu'il dit : « La plus cruelle guerre que DIEU puisse faire aux hommes en cette vie est de les laisser sans cette guerre qu'il est venu apporter ».

C'est pourquoi le Maître PHILIPPE nous dit qu'« il faut demander des épreuves si on n'en a pas ».

Il est écrit : « Tu enfanteras dans la douleur » et JESUS lui-même n'a pas éludé cette loi divine pour enfanter en Lui le Nouvel Adam.

Acceptons donc, comme Lui, la Souffrance, si nous voulons enfanter en nous l'homme nouveau car comme le dit le poète :

C'est une dure loi mais une loi suprême,
Vieille comme le monde et la Fatalité,
Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême
Et qu'à ce triste prix tout doit être acheté...

Robert DEPARIS.

« Nous sommes les Chevaliers bienfaisants de la Cité Sainte, courageux défenseurs de la Religion Chrétienne et pratiquant la Foi, l'Espérance et la Charité. »

(WILLERMOZ).

Où en est l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte?

« Adhuc Stat !... »

« Perit ut Vivat !... »

Le Code de 1778 des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte nous dit ceci : « L'Ordre Intérieur ne comprend qu'une seule classe, divisée en deux degrés : les Ecuyers-Novices et les Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte ». Notons ceci : nous sommes là en présence de l'affirmation suivante : dans le cadre de la Franc-Maçonnerie, les « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » constituent un **Ordre**, et le Rituel d'Armement nous dit que cet Ordre est quelque chose d'indépendant de celle-ci. Il y a donc l'**Ordre Maçonnique**, selon l'expression traditionnelle, avec son caractère universel, international, synchrétiste, et en son sein, vit et se développe un **autre Ordre**.

De quelle nature est cet Ordre **Intérieur** ? Il est **extra-maçonnique**, et relève d'une mystique sinon différente, du moins plus particulière :

« Le Voile des Symboles va donc tomber pour vous, et les ombres maçonniques qui vous environnaient vont, elles aussi, disparaître à leur tour. Vous allez connaître enfin l'Ordre respectable qui a ainsi perpétué son existence au sein de la Franc-Maçonnerie... »

(Rituel d'armement du Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte, manuscrit du 18^e siècle, cité par J. DOINEL, in « Lucifer Démasqué », Paris 1895).

Nous avons retrouvé cette phrase dans des Rituels manuscrits de 1778. Mais voici plus précis encore :

« Quittez maintenant, mes Chers Frères, ces Vêtements et ces Ornaments Maçonniques, pour recevoir ceux que vos vertus et votre persévérance vous ont mérités et dont je vais vous revêtir... Que le Passé soit effacé, et que tout soit renouvelé... »

(Rituel d'armement de l'Ecuyer-Novice, en date du 7 Mars 1913, paraphé par G. MONTCHAL, Grand-Prieur d'Helvétie).

« Voici que je vous relève de vos Vœux et Serments maçonniques... »
(Rituel d'armement du Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte, manuscrit du 18^e siècle, collection privée, confirmé comme exact point par point par C. SAVOIRE, Grand-Prieur des Gaules).

Si nous craignons que cette énorme divergence soit chose relativement moderne, nous n'aurions qu'à nous reporter à la lettre de J.B. Willermoz au Prince de Hesse-Cassel en date du 12 Octobre 1781, dans laquelle le fondateur de l'Ordre de la Cité Sainte nous dit ceci :

« De plus, quoiqu'il existe ici, depuis neuf à dix ans, une petite Société, composée de ceux que j'ai reçus à divers degrés dans l'Ordre que je professe, laquelle n'est connue que de ceux qui la forment, maçons et autres, cependant, quelques Frères qui sont aujourd'hui Grand-Profès... »

Ce fait, historiquement certain, nous fut confirmé par les Très-Révérands Frères Camille Savoie, René Wibaux et Georges Lagrèze, lesquels nous confirmèrent qu'il y eut d'assez nombreux Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte qui ne furent pas francs-maçons au cours de l'histoire de l'Ordre.

Mais alors, quel fut le but de J.B. Willermoz, en constituant cette nouvelle organisation chevaleresque, au Convent de Lyon, en 1778, avec des membres de la Stricte Observance Templière et du Régime Ecossais Rectifié, dit encore à l'époque : « Vieil-Ecossais ».

On se reportera avec fruit à la longue lettre du 12 Octobre 1781, adressée par J.B. Willermoz au Prince de Hesse-Cassel, et reproduite par Gérard Van Rijnberk en son « **Martinez de Pasqually** », tome premier, pages 165 et suivantes. On constatera alors que ce but ressort clairement de cette lettre, Willermoz n'avait pas eu d'autre ambition que de perpétuer, comme doctrine initiatique et mystique de l'Ordre, les enseignements de son maître Martinez de Pasqually ! Qu'en en juge :

« Quant aux Instructions Secrètes, mon but en les rédigeant fut de réveiller les Maçons de notre Régime (le Régime Ecossais Rectifié — N.d.A.), de leur fatal assoupissement, de leur faire sentir que ce n'est pas en vain qu'on les a toujours excités à l'étude des Symboles, dont par leur travail et avec plus de secours, ils peuvent espérer de percer le voile. De les ramener à l'étude de leurs propres natures, de leur faire entrevoir leur tâche et leur destination... Lié d'une part par mes propres engagements, et retenu de l'autre par la crainte de fournir des aliments à une frivole curiosité ou de trop exalter certaines imaginations si on leur présentait des plans de théorie qui annonceraient une pratique, je me vis obligé de n'en faire aucune mention, et même de ne présenter qu'un tableau très raccourci de la nature des Etres, de leurs rapports respectifs, ainsi que des divisions universelles... »

(Actuellement à la Bibliothèque Municipale de la Ville de Lyon).

Toute cette lettre, fort claire, démontre sans contestation possible, que la doctrine de l'Ordre des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » n'est autre que le **Martinisme**, et le **Martinisme de Martinez de Pasqually** :

« Tout ce que j'y ai inséré concernant la partie scientifique (sic) n'est point du tout de mon invention. Je l'ai puisé dans les connaissances que j'ai déjà acquises dans l'Ordre que j'ai déjà cité à Votre Altesse Sérénissime, ainsi que les rapports généraux du Temple de Jérusalem avec l'Homme Général... »

La conclusion de tout ce qui précède, c'est :

1^o) Que l'Ordre des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » est un Ordre **chrétien mystique** (et donc non rationniste), et que sa doctrine est celle du **Martinisme**.

2^o) Dans l'Ordre primitif, il existait une Classe Secrète, comprenant deux degrés : les Chevaliers-Profès, et les Chevaliers Grands-Profès. Nous connaissons un certain nombre d'en-

tre eux, pour la fin du 18^e siècle, Gérard Van Rijnberk en cite un certain nombre en son ouvrage déjà cité. Willermoz, en cette même lettre du 12 Octobre 1781 au Prince de Hesse-Cassel, nous dit, à leur sujet, ceci :

« Four répondre sommairement aux questions que me propose Votre Altesse Sérénissime, je lui confesse que je suis le seul auteur et le principal rédacteur des deux Instructions Secrètes de Profès et de Grand-Profès qui lui ont été communiquées, ainsi que des Statuts, Formules et Prières qui y sont jointes... »

**

EVOLUTION DE L'ORDRE

Le Code de 1778, que nous avons eu l'occasion de consulter en des mains autorisées et en des copies certifiées conforme par les plus hautes autorités du Grand-Prieuré d'Helvétie, mentionnait primitivement que les Candidats ayant coutume de railler les choses saintes, de lancer des sarcasmes contre la Religion, ou dont la vie privée ferait scandale (libertinage, concubinage public, etc...) ne seraient pas reçus dans le Saint Ordre.

Ces usages ont disparu dans les éditions modernes dudit Règlement. Dès 1841, sous l'influence du Grand-Orient de France, ledit Code est considérablement expurgé. Il en est de même en Suisse. Les Rituels d'Armement voient peu à peu disparaître les formules sacramentelles conservées par la Stricte Observance Templière, et par les fondateurs de l'Ordre, formules issues du Cérémoniaire du « Miles Christi ». En certains cas, les prières originelles, marquées du sceau de la doctrine chère à Willermoz, cèdent le pas à des « invocations » d'une neutralité toute maçonnique. Par la suite, là où il y a le mot **Dieu**, on substituera le mot **conscience**, ce qui est une différence essentielle. Les Catéchismes des degrés maçonniques du Rite Ecossais Rectifié, le Rituel du Grade de Maître lui-même, seront peu à peu modifiés ou déformés, parfois même tronqués. Les Maçons qui supposeraient une exagération de notre part pourront, en toute sérénité, aller comparer leurs Rituels avec ceux du 18^e siècle, déposés au fonds maçonnique de la Bibliothèque Nationale, à Paris, par le Grand-Orient et la Grande-Loge de France, en 1946.

Par voie de conséquence de cet état d'esprit, la Classe Secrète des Profès et Grands-Profès disparut officiellement très tôt. En effet, lorsque les Très Révérends Frères Camille Savoie, René Wibaux et Roger Crampon, furent armés à Genève en 1935, et constitué de nouveau le Grand-Prieuré des Gaules, ils ne trouvèrent aucune trace des Rituels et Instructions de cette Classe dans les Archives de Genève. Personne n'était en mesure de leur transmettre quoi que ce soit.

Cependant, en 1937, soit deux ans plus tard, en dehors du Grand-Prieuré d'Helvétie, certains Frères (comme le Frère Georges Lagrèze), recevaient cette Ordination des mains de certains dignitaires mêmes du Grand-Prieuré d'Helvétie, le Grand-Chancelier Amez-Droz, (**Eques ad Verum Quaerendum**) notamment, au domicile du Très-Révérend Frère Lesieus, lui-même Grand-Profès également.

Que l'on ne suppose point que les Très-Révérends Frères

Savoie, Wibaux et Crampon n'avaient pas été jugés dignes de cette filiation. Non. La raison est plus simple, avec de nombreux Frères, le Grand-Prieur d'Helvétie, Georges Montchal (**Eques a Monte-Calvo**), estimait, en effet, que cette transmission risquait de réveiller dans l'Ordre une mystique désuète et extra-maçonnique.

C'était là un état d'esprit qui apparaît déjà dans la Stricte Observance Templière, bien avant la création de l'Ordre des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte ». Au nom de la « Raison », la sacro-sainte « raison maçonnique », on expurge ce qui n'est pas sa propre interprétation des choses : Convents de Kohlo, en 1742, et d'Altenberg, en 1763, notamment.

Dans l'histoire du « Grand-Prieuré Indépendant d'Helvétie », (Orient de Genève, 1926), G. Montchal, son Grand-Prieur, nous dit, en effet, ceci au sujet de l'Ordre de Saint-André, berceau de celui des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » :

« Il abrita trop souvent des systèmes soi-disant philosophiques et qui n'avaient rien de maçonnique. Il devint le refuge de rêveurs de toute sorte : alchimistes, cabalistes et autres... » (op. cit., page 24).

Ces « réformes » s'abritèrent d'ailleurs généralement sous le couvert d'une lutte contre le cléricanisme, les « réformistes » estimant que tout ce qui était par trop **chrétien et mystique** était susceptible de dégénérer en cléricanisme outrancier.

Par la suite, l'esprit maçonnique mit totalement la main sur celui de l'**Ordre Intérieur**, allant jusqu'à établir des équivalences entre les deux degrés de sa classe unique et les hauts-grades du Rite Ecossais Ancien et Accepté. Ceci s'explique par le fait que le Grand-Orient de France, qui eut son heure d'autorité sur le Rite Ecossais Rectifié en France, tenait à retirer aux « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » leur caractère non exclusivement maçonnique. On déclara donc que le degré d'Ecuyer-Novice était équivalent au 30^e degré du Rite Ecossais : **Chevalier Kadosh**, et que celui de « Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte » était équivalent au 33^e degré du même Rite Ecossais : **Souverain Grand Inspecteur Général**.

C'était faire bon marché du Code des Loges Ecossaises Rectifiées, qui déclarait primitivement, comme une des plus impérieuses prescriptions de son Obédience, n'accepter en ses Loges, au titre de Frères visiteurs, aucun Maçon décoré de l'emblème d'un Grade d'Elu...

D'ailleurs, le Frère Roesgen, membre du « Directoire Rectifié de Genève », nous dit ceci en une petite plaquette :

« Par des contrats anciennement passés avec d'autres Régimes Capitulaires, il est admis que les « Maîtres-Ecossais de Saint-André » équivalent, pour ceux qui y ont été initiés, au 18^e grade du Rite Ecossais Ancien et Accepté, (c'est-à-dire Chevalier Rose + Croix), les Ecuyers-Novices au 30^e Grade (c'est-à-dire Chevalier Kadosh) et les « Chevaliers-Bienfaisants de la Cité Sainte » au 33^e Grade, (« Souverain Grand Inspecteur Général »), et réciproquement.

« Toutefois, ce sont là coutumes de pures convenances, destinées à

faciliter aux initiés des deux Rites des visites toujours désirables et appréciées. »

Fort bien, mais alors, s'il s'agit d'un « Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte » **non maçon**, ainsi que la tradition l'admet, comme nous l'avons vu ? On voit la contradiction amenée par cette main-mise maçonnique sur un Ordre qui ne l'était pas à l'origine...

Actuellement, en France, le Grand-Prieuré des Gaules s'est scindé en deux tronçons. Le Rite Ecossais Ancien et Accepté possède, de son côté, un noyau de « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », et le Grand-Orient de France, en ses grades capitulaires, revendique toujours son privilège passé, reposant sur des Actes de 1776 et de 1811. On se reportera avec intérêt, sur ce dernier point, à la plaquette du Frère Louis Charrière, C.B.C.S.-33°, Gr. Or. de France, Paris 1938.

Ceci nous amène donc à constater l'existence de quatre noyaux (ou tronçons...) distincts, en France, de l'antique Ordre des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte ».

Nous ne rechercherons pas l'origine ni les motifs de telles divisions, apparemment sans issues. Nous observerons simplement que la date des premières déformations conscientes apportées aux Rituels et aux Usages coïncide avec celle de la disparition officielle de la Classe Secrète, des Chevaliers-Profès et Grands-Profès. Soit la moitié du dix-neuvième siècle, vers 1840 à peu près. Les divisions se sont ensuite succédé, sans cesse renaissantes, incessantes même.

La raison en est claire. **L'esprit initiatique**, primitivement inclus dans l'Ordre par ses promoteurs initiaux, et qui était l'unique raison d'être de celui-ci comme on l'a vu, **soit la perpétuation rituelle du Martinisme Primitif**, a disparu. Non pas par le seul fait du Temps, (ce qui serait compréhensible, excusable, et aisément réparable sans doute), **mais par une volonté, délibérément hostile à cet esprit même**, et sciemment perpétué par certaines autorités responsables de l'Ordre, en Suisse comme en France.

REGULARITE DE CE QUI SUBSISTE ACTUELLEMENT

Si la Maçonnerie traditionnaliste et plus particulièrement anglo-saxonne, a considéré le Grand-Orient de France comme une puissance maçonnique irrégulière, à partir de la fameuse date de suppression du Grand Architecte de l'Univers et de l'immortalité de l'Ame, en ses principes, (Convent du 13 Septembre 1877), c'est parce que le dit Grand-Orient avait abandonné l'esprit maçonnique initialement imposé comme base de toute régularité maçonnique véritable, en 1725, et exprimé par les célèbres **Landmarks** et **Constitutions d'Anderson**.

La régularité **administrative** du Grand-Orient de France n'était pas en cause, ce qui l'était, c'était sa régularité **spirituelle**, la plus importante.

Aujourd'hui, il en est de même de l'Ordre des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte ». La régularité administrative des uns et des autres Grands-Prieurés, tant d'Helvétie que de

France, voire même des noyaux existant au sein des grandes Obédiences françaises, n'est pas en cause, de prime abord. Mais bien leur régularité **spirituelle**, qui ne saurait résider, on l'a vu par tout ce qui précède, que dans l'expression d'un enseignement, **mystique et chrétien, d'essence et d'origine exclusivement martiniste**.

Nous venons d'écrire que la régularité **administrative** des Grands-Prieurés d'Helvétie et de France n'était pas en cause, **de prime abord**. Mais ne pourrait-on pas, en sus de ce qui est énoncé au sujet de l'irrégularité spirituelle, soutenir que l'épuration des Rituels primitifs du 18^e siècle de tous éléments spécialement mystiques ou d'un caractère chrétien par trop accentué, (notamment dans les formules **sacramentelles** d'investiture), constitue une véritable trahison à l'égard de l'Ordre primitif et de ses Promoteurs, puisque tout Serment initiatique implique, de la part de l'Impétrant, le devoir (et son acceptation) du maintien des **formes et des matières initiatiques** ? Et cet abandon volontaire, ces déformations conscientes, ne sont-ils pas susceptibles d'entraîner, pour ceux qui en furent les responsables, et pour ceux qui en sont issus par voie de filiation ou de constitution, une seconde cause d'irrégularité, purement administrative celle-là, en sus de l'irrégularité spirituelle évoquée en premier ?

Dès lors, comment ne pas voir, en cette double et totale irrégularité, **la cause occulte, évidente et essentielle**, du déclin progressif de l'Ordre des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », de ses divisions, et de l'hostilité indiscutable de ses tronçons, si peu en accord avec ses Principes ?

Coupé de ses sources originelles, et probablement abandonné par ses Fondateurs initiaux, l'Ordre va ainsi et sans cesse en se fragmentant. Mais c'est là une cause seconde que le nationalisme de bon ton de la plupart de ses Membres actuels n'admettra pas sans peine, nous le savons !

C'est pour ces motifs, et en considération de leur caractère extrêmement grave, qu'un groupe de Martinistes, détenteurs de la filiation des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », a décidé de revenir aux principes essentiels et primordiaux de l'Ordre, et de faire de la filiation des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », un haut-grade du **Martinisme de tradition**, réservé à un organisme particulier, extérieur aux trois Ordres Martinistes connus.

Le **Rite Ecossais Rectifié**, en ses divers aspects actuels, ne saurait prendre ombrage de cette décision, puisque l'**Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte** est une chose distincte et indépendante, au même titre que durant des siècles. L'**Ordre des Chevaliers-Porte-Glaives** fut à la fois intérieur et indépendant, au sein de l'**Ordre Teutonique**.

En conclusion de ce qui précède, et eu égard au Protocole de Constitution d'une UNION DES ORDRES MARTINISTES en date du 26 Octobre 1958, considérant que l'unité martiniste se fera nécessairement et logiquement d'abord par la tête, c'est-à-dire par des contacts de plus en plus étroits et de plus en

plus fraternels entre les divers Membres de ses Suprêmes Conseils,

les Promoteurs de ce nouvel aspect d'un Martinisme unifié ont constitué, durant les Fêtes de la Saint-Jean d'Hiver 1959, avec un petit nombre de Membres des trois ORDRES MARTINISTES précités, sévèrement choisis, et tous Membres d'une Obédience Maçonnique traditionnelle, un **GRAND PRIEURÉ MARTINISTE**, dans lequel, comme au 18^e siècle, se retrouveront, unis par une même Tradition doctrinale, un même idéal, une même espérance, tous ceux qui, revêtus d'une responsabilité et d'une autorité dans un des trois ORDRES MARTINISTES CONSTITUTIFS DE L'UNION, souhaitent travailler à cette même unité future, la main dans la main.

Enfin, les mêmes Promoteurs invitent les Membres de l'Ordre Intérieur, « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » ou « Ecuyers-Novices », **qu'ils soient de quelque fraction que ce soit de l'ancienne unité**, à reconsidérer leurs positions doctrinales à la lumière des faits relatés ci-dessus, à faire taire en eux certain « dogmatisme » maçonnique responsable de l'éparpillement actuel, et à revenir peu à peu, au nom même de la raison qu'ils revendiquent comme guide, à la **doctrine** primitive de cet Ordre dont ils sont, à juste titre, fiers d'être un des maillons, et qui a nom le **Martinisme**, tel qu'il fut diffusé, au 18^e siècle, par Louis-Claudé de SAINT-MARTIN, Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte, et Grand-Profès lui-même, aussi bien que par Jean-Baptiste WILLERMOZ, fondateur dudit Ordre.

Eques a Vera Luce

+ C.B.C.S. — 33°

Eques ab Unitate

+ C.B.C.S. — 30°

Eques a Reconciliatione

+ C.B.C.S. — 33°

30 Novembre 1959

(Fête de la Saint André).



Points de vue...

Dans mon précédent billet (1) j'ai écrit le mot « Initié ». M. de la Palice vous dirait qu'un initié est celui qui a reçu l'initiation, mais cela ne vous avancerait pas. Que puis-je vous dire de clair sans être long ? L'initiation est, en somme, une nouvelle naissance, une naissance à la vie de l'esprit. Elle préserve celui qui l'a reçue dans son cœur des fausses lumières du mysticisme, elle donne à la raison humaine sa valeur relative, mais elle est progressive.

L'initié est un perpétuel pèlerin en marche vers la Sagesse, mais pour parcourir cette route, attention et d'abord, avons-nous bien pris toutes nos précautions, car le voyage peut être de longue durée. N'avons-nous pas trop présumé de nos forces ? Avant nous et depuis très longtemps, d'autres voyageurs ont parcouru le même chemin ; ils ont laissé maintes traces de leurs pérégrinations. Demandons-leur conseil, c'est la prudence même. D'abord, que devons-nous faire ? « Connais-toi toi-même » nous répond Socrate répétant ainsi des mots millénaires qui étaient inscrits au frontispice du Temple de Delphes.

Oui, apprenons à nous connaître pour savoir quelles sont nos possibilités.

Sachons d'abord que l'homme n'est qu'une parcelle de ce grand Tout qu'est le Macrocosme, qu'il est le Microcosme, parfaite image de cet Univers, construit suivant le même rythme et avec lequel il peut se mettre en rapport. Quelle immense dignité lui vient quand il s'est bien pénétré de cette vérité et combien son orgueil est alors confondu : savoir qu'on n'est qu'une parcelle d'un tout.

Tout au long de notre pèlerinage, il nous faudra pour récupérer nos forces, nous tenir en communication avec la nature, communier intimement avec elle et avec tous ses éléments. Nous aurons la Terre pour y allonger nos membres engourdis, l'Air pour emplir nos poumons d'un souffle revivifiant, l'Eau pour apaiser notre soif et nous purifier de la sueur et de la poussière du chemin, enfin le Feu dont la flamme sera douce à notre cœur et qui réchauffera nos membres après notre séjour dans la nuit froide. Et dans un élan de reconnaissance envers le Créateur, nous nous rappellerons que la Terre a été faite pour que l'homme soit bon, l'Eau pour qu'il devienne pur, l'Air afin qu'il soit généreux et que la Lumière qui est Feu a été créée pour qu'il connaisse le Bien. La communion avec la nature ne se fait pas seulement par la voie de l'Esprit et c'est à juste titre qu'il a été dit : « Primum Vevere ». Oui, d'abord, il faut vivre, entretenir en premier lieu la matière de notre corps, car la matière est le support de l'esprit. Et un esprit sain ne peut exister que dans un corps sain. « Mens sana in corpore sano ».

(1) Voir l'Initiation, N° 2 (Avril-Mai-Juin 1960).

L'initié est représenté dans le Tarot sous les traits de l'Ermite en l'arcane IX. — Sa lampe représente le Savoir, le manteau qui l'enveloppe représente la Discretion, son bâton de pèlerin est l'emblème de sa force et de son audace. Il sait, il ose, et il se tait. Il se tait, car il sait qu'il n'est pas bon de parler avant que l'heure ne soit venue. L'initié se souvient du veuvage et du meurtre d'Orphée, de l'exil et de la mort solitaire de Moïse, du martyre des Prophètes, des tortures d'Apollonius, de la croix du Sauveur ; il sait dans quel abandon mourut Agrippa dont la mémoire est encore calomniée : il sait à quelles fatigues succomba le grand Paracelse et tout ce que dut souffrir Raymond Lulle pour arriver enfin à une mort sanglante. Il se souvient de Swedenborg faisant le fou ou perdant même la raison pour se faire pardonner sa Science ; de Saint-Martin entre autres philosophes, de Cagliostro qui mourut abandonné dans les cachots de l'inquisition, de Cazotte qui mourut sur l'échafaud, etc... Successeur de tant de victimes, il n'en ose pas moins, mais il comprend davantage la nécessité du Silence.

L'humanité subit une crise douloureuse, elle paie les fautes qu'elle a commises ; la loi d'évolution est la même pour les collectivités et les individus. Mais de même que l'Être humain revient à la santé en acceptant des soins appropriés à son état, de même l'être collectif peut retrouver son équilibre. Il peut poursuivre à nouveau son cycle évolutif, reprendre la voie Ascensionnelle vers un devenir supérieur.

Il faut faire triompher l'Altruisme, la Bonté et la Fraternité. C'est le rôle des initiés. Nous les cherchons car nous ne serons jamais trop nombreux pour faire descendre sur la terre le royaume des Cieux.

Et qu'est le Royaume des Cieux sinon l'Amour.

« Si vous n'avez pas l'Amour, a écrit Saint-Paul, vous n'avez rien ».

L'amour vient à bout de tout, mais il ne suffit pas de le proclamer, il faut le vivre. Au milieu du chaos du monde, l'initié sait que c'est dans les Ténèbres qu'il faut croire à la Lumière.

Henri DUBOIS.

Cousance (Jura), Octobre 1959.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINT-MARTIN

A partir du présent numéro, l'Initiation commence la publication d'une correspondance inédite de Louis-Claude de Saint-Martin avec Nicolas-Antoine Kirchberger, puis avec le gendre de celui-ci, Franz-Victor Effinger, pour les années 1798-1800.

Le texte de cette correspondance a été mis au jour et établi par M. Robert Amadou, dont nous publierons, après le texte des lettres inédites, une étude et des notes relatives à ce précieux document.

Lorsque la publication des lettres et des commentaires aura été achevée, ces textes seront tirés à part en une brochure.

Philippe ENCAUSSE et Georges CRÉPIN.

Correspondance de Louis-Claude de Saint-Martin avec Nicolas-Antoine Kirchberger et François-Victor Effinger

(1798-1800)

publiée pour la première fois par Robert Amadou

1

KIRCHBERGER A SAINT-MARTIN

Berne, le 4 avril 1798.

Je prends la plume, cher ami, pour vous dire que, malgré l'orage que nous avons essuyé, je me porte bien et pour vous remercier d'un nouveau bienfait de votre part : de la connaissance du citoyen P.G. de l'armée du Rhin.

Il faut encore que je vous rassure sur une idée que vous pourriez avoir conçue. Je ne me suis jamais opposé en rien aux mesures politiques que le gouvernement français désirait d'exécuter vis-à-vis du nôtre. J'étais persuadé comme vous des grands buts de la Providence. Au contraire, en parlant là-dessus publiquement raison, j'ai été obligé d'essayer des insinuations de trahison et de connivence avec la République française. C'est dans le cas que l'on aurait voulu non seulement nous révolutionner, mais encore nous détruire, que je croyais la défense nécessaire. Aussi notre gouvernement a-t-il abdicqué avant que nous ayons été attaqués par les troupes françaises. Il y a encore un objet sur lequel vous pourriez peut-être nous rendre d'excellents offices, si vous aviez quelque ami qui ait des relations avec des gens en place. Il me semble qu'il ne serait pas impossible de réveiller cette

loyauté et générosité qui fait toujours une partie du caractère de la nation française, pour les engager à ne porter les choses jusqu'à l'extrémité en chargeant encore les membres de notre ancien gouvernement avec des contributions extraordinaires.

Ma maison de Morat a été dévastée par les troupes, et les brigands du voisinage y ont mis la dernière main. Tous les fonds des Bernois à Morat et en Vully ont été mis en séquestre. J'ai la maison remplie ici de militaires français et je ne retire pas un sol des personnes qui me doivent. Voilà l'état de mes affaires temporelles. Je me soumetts avec résignation et avec joie aux décrets de la Providence ; mais cette même Providence ne nous défend pas de chercher des moyens pour alléger notre sort.

Veillez, mon cher ami, écrire comme de vous-même un mot sur ces objets, le plus tôt le mieux, au citoyen Félicien. Je vous embrasse de tout mon cœur. Sans notre ami B., il y a longtemps que mes espérances eussent été renversées. Adieu, ne m'oubliez pas dans vos bonnes prières.

K.

P.S. — Vous vous serez aperçu d'un peu de chaleur contre les événements dans ma lettre ; je vous en fais mes excuses. Il y a une sorte d'injustice chez les hommes, qui inspire quelquefois cette chaleur, surtout lorsqu'on n'a pas le temps de laisser reposer son âme, et que l'on écrit dans le premier mouvement qui d'ordinaire ne fournit que des idées rétrécies par le moment présent. Dieu est grand ; ses décrets n'embrassent pas seulement le temps présent, mais l'enchaînement des événements. L'individu qui se repose sur lui est alors dédommagé et consolé par des providences particulières. Jetons-nous toujours entre ses bras avec abandon et confiance.

2

SAINT-MARTIN A KIRCHBERGER

Paris, le 25 germinal an VI (14 avril 1798).

Vous m'avez ravi, mon cher ami, en me donnant de vos nouvelles vous-même. J'en avais eu le matin d'indirectes, car j'en faisais demander partout. Mais si je suis charmé de vous savoir vivant, je ne le suis pas de savoir que c'est avec une existence aussi gênée. Vous ne doutez pas que si par moi ou mes connaissances, je pouvais obtenir du gouvernement quelque adoucissement à votre sort, vous ne vous en sentissiez bien vite. Mais sans doute les projets sont arrêtés, et ce serait en vain qu'on se flatterait d'y rien changer. Cependant je ferai sur cela toutes les démarches que mon amitié pour vous pourra m'inspirer. J'ai écrit comme de moi-même à la personne dont vous me parlez, et si sa place la met dans le cas de vous procurer quelque allègement ou que, que délai, soyez sûr qu'il fera pour vous tout ce qu'il ferait pour moi-même. Je joins à ceci mes offres personnelles, non pas d'argent, car le cours des choses m'a réduit à la petite semaine, mais au moins le prix de deux ou trois pièces d'argenterie qui me restent et dont je me déferai avec grand plaisir pour vous en faire passer le

montant au premier signal que vous me donnerez. Mettez-vous à l'aise sur cela : c'est l'amitié franche qui vous parle.

Adieu, mon cher ami, je ne vous en dis pas plus long pour ce moment. On m'a fait une espèce de devoir de continuer mes traductions de notre ami B. En conséquence, je m'occupe de celle de l'*Aurore*. Si la tranquillité temporelle vous est rendue et que vous puissiez continuer la traduction des lettres, ce sera un vrai service que vous rendrez au public. Souvenez-vous de moi dans vos bons moments.

S.M.

3

KIRCHBERGER A SAINT-MARTIN

Berne, le 28 avril 1798.

Je suis touché, mon cher ami, des preuves que vous me donnez de votre amitié. Dès que je serai réduit à la chemise, vous pouvez être sûr que j'accepterai votre présent d'aussi bon cœur que vous me l'offrez ; la Providence ne l'a pas encore permis.

Vous croyez que les projets sont arrêtés chez vous ; j'ai des raisons de croire le contraire, et que l'on ignore les énormités que l'on nous demande outre ce que nous avons déjà payé. Joignez-vous à moi pour remercier notre divin Maître des moyens de largeur, de soutien et de paix intérieure qu'il me donne, à moi qui suis la chétivité même. J'éprouve que son joug est doux et que son fardeau est léger.

Je vous remercie aussi pour le beau cadeau que vous m'avez fait par la connaissance du citoyen M. J'ai aussi eu une lettre de notre ami D. qui est en peine de ne point recevoir de nouvelles de nous tous. Priez pour moi que la tranquillité extérieure me soit rendue. Mon parti est pris : je me débarrasserai du monde pour avancer dans l'œuvre. Je ne serai cependant pas oisif pour le public ; je m'occuperai dans ce sens de notre ami B., outre que je m'occuperai d'un autre projet, qui tend à remplir un vœu de notre auteur. En travaillant à la traduction de l'*Aurore*, vous remplissez de votre part les vœux du général G. Regardons-nous comme les exécuteurs testamentaires de ces deux grands hommes.

Adieu, mon cher ami ; prions toujours les uns pour les autres, et surtout pour que celui qui nous prescrit nos devoirs dirige toutes nos actions.

K.

**

Ici manque une lettre de Saint-Martin.

**

4

KIRCHBERGER A SAINT-MARTIN

Berne, le 14 juin 1798.

Je suis bien charmé, cher ami, de vous savoir chez vous. Les eaux de la Loire sont bien plus pures que celles de la Seine, et je me représente la Touraine comme le jardin de la France. Vous avez notre

ami B. qui vous accompagnera et vous jouirez du repos extérieur. A l'occasion de ce repos, j'ai bien des excuses à vous faire de m'être servi dans ma dernière lettre d'une phrase qui pouvait s'expliquer de deux manières différentes. Lorsque je vous priais de demander ce repos pour moi, je ne songeais en aucune manière de vous faire sortir de votre région ; au contraire je vous sollicitais d'y rester et d'y employer vos bons offices.

Quant à mes travaux littéraires, la volonté ne me manque pas, mais je laisse tomber autant que possible mes désirs. La volonté peut subsister sans les désirs, et c'est le manque de cette distinction qui m'a retardé le plus. Les désirs sont l'origine de la nature et de la région ignée ; si le feu qui s'élève alors dans la 4^e forme n'est éteint par des eaux salutaires, nous restons dans l'anxiété, le centre de la nature, dans la 3^e forme ; mais si nous laissons tomber les désirs dès le commencement, nous entrons dans la volonté éternelle, dans la première volonté qui existait avant la nature et avant la créature, et nous nous rapprochons du centre de tous les êtres, du cœur divin où nous trouvons au lieu d'anxiété le calme, l'humilité et la paix. Le seul feu que nous éprouvons alors, c'est celui de l'amour.

Je n'aurais jamais su ce chemin sans notre ami B., et c'est à vous que je dois la connaissance de notre théosophie.

Vous vous rappellerez que dans le temps vous avez cherché à Paris, Lyon et Strasbourg les œuvres de Mlle B. Depuis lors mon correspondant a découvert : 1^o son *Nouveau ciel* et sa *Nouvelle terre* ; 2^o sa *Lumière du monde*, qui fait son ouvrage principal. A présent je les possède ; permettez que j'aie le plaisir de vous les offrir. Veuillez seulement m'indiquer la manière de vous les faire parvenir qui vous est la plus commode.

Adieu, mon cher ami ; je vous donne rendez-vous tous les soirs à huit heures.

K.

5

SAINT-MARTIN A KIRCHBERGER

Amboise, rue des Ursulines, département d'Indre-et-Loire,
le 10 juillet 1798.

Bien des remerciements, mon cher ami, du beau cadeau que vous me voulez faire des deux ouvrages de Mlle B. Malgré le plaisir que je me ferais de les posséder, je ne puis oublier celui que vous devez avoir à les garder pour votre propre usage. Or, comment me rassurer là-dessus ? Et si je ne le puis pas, comment pouvoir les accepter ? D'ailleurs je connais à Paris deux personnes qui les possèdent et qui me les prêteront toutes les fois que je le désirerai, indépendamment de la ressource de notre Bibliothèque Nationale où ils sont aussi. Ce ne serait donc de ma part qu'un excès de désir dont vous m'apprenez si bien à me garantir, surtout lorsque je vois que votre propre jouissance pourrait en souffrir, n'étant pas à même de trouver à les emprunter comme moi. Permettez donc que je ne les accepte qu'autant que vous en aurez

trouvé un double, afin que je sois sûr de ne vous point occasionner de privations. Si cela se rencontrait, vous pourriez me les faire parvenir à Paris à mon adresse ordinaire par la diligence de Bâle, si le paquet était volumineux et que vous ne trouviez aucune occasion directe. Car je présume que dans les relations multipliées qui existent aujourd'hui entre nos deux pays, il peut se rencontrer plus de moyens que par le passé ! Je vous prierai aussi de me ménager votre bonne volonté pour les ouvrages du général Gichtel et pour le grand registre de notre ami B. Ce dernier surtout me serait d'un grand secours, mais je tiens toujours à mon premier avis, qui est de ne vous en pas priver. A force de recherches, peut-être parviendrez-vous à en faire la découverte.

Je goûte fort ce que vous me dites sur le chapitre des désirs, dont la justesse est confirmée par mille passages de notre ami B. Je crois comprendre aussi que vous en faites l'application à vos entreprises littéraires, et que vous vous croyez peut-être dans le cas de les suspendre. Je respecterai toujours votre marche et vos motifs en les voyant reposer sur une pareille base. Si mes conjectures sont fausses, vous me le ferez savoir dans le temps en m'envoyant comme à l'ordinaire le fruit de vos travaux. Pour moi, si je suivais mon propre goût, je ne poursuivrais guère non plus mes traductions qui me retardent dans mon œuvre intérieure et même dans l'étude de l'ami B., parce que je suis obligé de ne le voir que pièce à pièce, sans avoir le temps de parcourir l'ensemble et de faire les rapprochements qui seraient si nécessaires et si instructifs. Mais l'idée de frapper quelques humains par les merveilles de cette extraordinaire production me fait supporter ma disette et les dégoûts de ce travail mécanique. Ainsi je continue autant que je le peux mon entreprise, et j'en suis aujourd'hui au ch. 18, n^o 48, de l'*Aurore*. A mon retour à Paris, qui sera vers la fin de l'été, j'ai l'espérance d'avoir quelques collaborateurs. Je presse tant que je peux ceux que je vois, surtout quand ils sont jeunes, de se donner à l'allemand pour m'aider dans ma traduction, car je ne suis plus assez jeune pour me flatter de pouvoir me charger de tout, avec mes autres occupations qui me pressent chaque jour de plus en plus. Néanmoins, si dans vous la volonté vient se rejoindre aux désirs, je vous engagerai toujours à continuer la traduction des lettres, car personne de ma connaissance ne serait en état de s'en tirer, et moi pas plus que les autres.

Adieu, mon cher ami, je me recommande toujours à votre bonne amitié et à vos bons souvenirs. Je suis exact autant que je le peux au rendez-vous que vous m'avez donné, mais je suis souvent gêné par l'heure qui est celle où j'ai quelquefois des diversions que je ne peux pas toujours éviter. Néanmoins, j'en tirerai le parti que je pourrai, et je ferai en sorte de réparer le déchet dans d'autres moments. Je ne reçois toujours point de nouvelles de l'ami M. dont vous me remerciez de vous avoir procuré la connaissance. C'est un homme pur, mais qui n'est pas encore à des grades éminents, ni dans la voie active, ni dans la voie de l'instruction vive, quoiqu'il ait été à même d'entendre parler de beaucoup de choses. Mais cela ne suffit pas, il faut avoir le temps de réaliser ce qu'on apprend, et je crois qu'il ne l'a pas eu autant qu'il en aurait eu besoin. Je lui ai donné l'envie d'apprendre l'allemand pour se jeter dans l'ami B. ; je ne sais s'il me tient parole. Si vous savez quelque chose sur tout cela, vous pouvez m'en dire un mot dans vos

lettres que vous pouvez toujours m'adresser ici jusqu'à nouvel avis, quoique les livres dussent être envoyés à Paris si le cas y était. Adieu, mon cher ami. *Ora pro nobis.*

S.M.

Vous ne me parlez point non plus de votre ami de Munich.

6

KIRCHBERGER A SAINT-MARTIN

Berne, le 19 juillet 1798.

Rassurez-vous, mon cher ami, sur le compte des deux ouvrages de Mlle B. Par l'envoi de mon commissionnaire, je les possède actuellement à double ; je guette le moment où je pourrais vous les faire passer à Paris par le canal de notre ami M., moyennant une occasion pour Besançon. Notre ami M. a fait une perte sensible ; il a perdu sa fille qui est morte de la petite vérole. C'était un enfant plein d'espérance, que nous avons vu pendant son séjour chez nous. La maladie de sa fille et un torrent d'occupations l'auront privé du plaisir de vous écrire. Je lui fis part de votre adresse d'Amboise. Je l'ai fortement sollicité de ménager son temps comme la chose la plus précieuse qu'il possède sur la terre ; et je l'ai aussi encouragé dans son projet d'étudier l'allemand. Je tâchais autant que possible de lui faciliter les moyens de réussir. Un des plus simples, que vous pouvez recommander à vos amis, est de prendre une version de Luther du Vieux et du Nouveau Testament, et de la lire en confrontation avec votre Vulgate latine que je ne cesse d'admirer. Je possède une édition du Nouveau Testament : *Novum J. Ch. Testamentum ad exemplar Vaticanum accurate revisum*, Parisiis, Typis Barbon via Mathurinensium, 1767, que vous pourrez recommander. Luther est classique pour la langue allemande, outre qu'il a précédé notre ami B., et que B. s'est formé et développé d'après cette version.

Tout ce qu'il y a d'important dans les lettres du général G. se trouve dans notre ami B., mais il est intéressant, surtout pour les commençants, parce que lui et son ami Ueberfeld fournissent au lecteur une preuve *a posteriori* de la beauté et de la vérité de la doctrine de notre ami B. Ils ont atteint l'un et l'autre le sommet de l'œuvre promis par B. Ils ont joui de la vue physique de Sophie ; ils sont parvenus au plus haut degré de bonheur auquel les mortels peuvent atteindre ; ils ont joui de ses directions verbales et de son amour.

Ce qui me fait suspendre la traduction des lettres, c'est un autre travail qui m'a paru plus pressant pour moi et pour les autres : c'est un précis français de la doctrine de notre ami B. Je joindrai une esquisse de la préface projetée au paquet de Mlle B., en vous priant de me communiquer vos observations.

Depuis que j'ai un peu plus de loisir, je fais presque tous les jours quelques découvertes dans les écrits de notre inimitable auteur, qui font mes délices. Aucun écrivain n'a été si utile dans la pratique, et

Dieu, je dois en convenir à sa louange, y a attaché pour moi une bénédiction marquante, soit dans la prière, soit dans les progrès successifs de lumières reçues sur ces matières sublimes.

Recommandez à vos amis, que vous aurez choisis pour leur confier ce qu'il y a de meilleur dans les connaissances auxquelles les humains peuvent aspirer, de ne lire que les Saintes Ecritures et J. B.

Je me propose de joindre, en caractères italiques, le grand registre allemand au précis de la doctrine de notre ami ; il sera très utile à tous les lecteurs qui veulent puiser dans la source et qui ne possèdent que l'édition de 1682. Rien de plus intéressant et de plus utile pour l'humanité qu'une société d'amis dispersés et choisis qui se réunissent dans leurs prières pour un objet dont ils sont convenus. *Iterum dico vobis quia si duo ex vobis consenserint, fiet illis a Patre meo qui in caelis est.* Que cette promesse n'ait pas été circonscrite à l'avantage seul des Apôtres, c'est ce que Gichtel et ses amis ont éprouvé d'une manière bien glorieuse. Dieu en soit loué du fond de notre âme ! La grande condition est une union parfaite entre les amis des choix.

Le sang de notre divin Maître, lorsqu'il tomba sur la terre, fit trembler le globe. Par la faculté que nous possédons de nous représenter les objets, plaçons-nous aux pieds de la croix, et laissons tomber sur nos cœurs ce sang précieux : dans l'instant même il étouffera nos ennemis intérieurs. Ce précepte, mon cher ami, renferme des trésors ; l'expérience prouvera mon assertion.

Je suis charmé d'apprendre que vous soyez si avancé dans la traduction de l'*Aurore*. S'il plaît à la Providence de m'accorder du temps et des forces, je continuerai la traduction de lettres dès que j'aurai achevé le précis. En attendant tâchez, je vous prie, de vous choisir des collaborateurs pour vos occupations littéraires et surtout, s'il est possible, pour remplir le vœu indiqué *Math. XVIII, 19*. Imitez en cela le général G. : voyez ma lettre du 25 octobre 1794. Aussi longtemps que ses amis restèrent unis, tous les obstacles disparaissaient.

Le citoyen M. a quitté notre ville environ le 12 mai pour retourner à Besançon. Ainsi il est très possible qu'il n'ait pas reçu votre lettre ; écrivez lui seulement six lignes pour le lui demander, et je suis sûr que vous lui ferez grand plaisir. N'avez-vous rien appris de votre ancienne hôtesse, de la citoyenne B. ? Elle a passé par bien des feux dépuratifs ; je me figure qu'elle doit avoir fait des progrès dans la bonne voie. Je souhaiterais de la voir réunie en esprit à vous et à vos amis. Quant à moi, vous savez que j'ai toujours eu un penchant pour elle ; il ne faut pas que quelques petites imperfections séparent pour toujours les bonnes gens. Mon ami de Munich doit une réponse à deux de mes lettres ; j'ignore ce qui l'a retenu.

Si je découvre un exemplaire des lettres du général, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir. J'ai fait connaissance avec un nouveau commissionnaire pour découvrir les livres rares. J'ai aussi découvert, depuis deux mois, plusieurs personnes qui suivent les préceptes de Gichtel sans l'avoir jamais lu. L'une d'elles est une de mes anciennes connaissances qui présentement demeure à Genève. Je tâcherai de renouer avec elle pour l'encourager. Il me semble que je voudrais me réunir à toutes les âmes qui adorent notre divin Maître en esprit et en vérité.

Adieu, mon cher et respectable ami ; que jamais rien n'altère notre union ! Joignons nos prières et nos travaux pour que nous n'ayons d'autre volonté que celle de l'Être suprême et que nos cœurs se remplissent du doux amour de Notre Seigneur J. Ch.

K.

7

KIRCHBERGER A SAINT-MARTIN

Berne, le 18 août 1798.

A la fin, mon cher ami, je suis parvenu à faire passer une lettre à notre ami D., et il a joint à sa réponse la lettre ci-incluse pour vous.

J'ai numéroté les paragraphes de ma préface pour vous faciliter l'indication des observations que vous jugerez convenable de faire à l'occasion de cette esquisse.

J'ai fait, grâce à la Providence, encore une découverte intéressante ; j'ai découvert une collection de lettres d'Ueberfeld qui me fait grand plaisir. Elles surpassent celles de Gichtel par les détails intéressants. C'est toujours l'œuvre qu'ils ont en vue l'un et l'autre ; ils en parlent comme des adeptes.

Adieu, mon cher ami, continuez de vous souvenir de moi dans vos bonnes prières.

K.

8

SAINT-MARTIN A KIRCHBERGER

Paris, le 30 fructidor an VI (16 septembre 1798).

J'ai reçu chez moi, cher ami, la lettre que vous m'y avez envoyée et par laquelle vous m'offriez de partager avec moi l'ouvrage de Mlle B. que vous avez double. Sur votre promesse que cela ne vous ferait aucune privation, je vous ai écrit, il y a plus de six semaines, que j'acceptais vos offres, et que je vous en faisais mes remerciements. Vous me parliez aussi dans votre lettre de votre projet d'ouvrage dans lequel vous aviez l'intention d'insérer les principaux points de la doctrine de notre chérissime B. Je vous en félicitais, et surtout de ce que vous deviez y insérer le grand registre, me flattant que vous l'y inséreriez dans son entier. Enfin vous deviez m'envoyer, cet hiver, le discours préliminaire, ne renonçant point pour cela à vos entreprises de traduction.

Je vous disais, moi, dans ma lettre que j'avançais dans ma traduction de l'*Aurore*, que j'en étais au ch. 20, n° 81, que le mot *bissauf* *die Geburtsglieder* qui s'y trouve m'embarassait, que je voulais prendre ce mot *bissauf* dans un sens limitatif pour le faire accorder avec le

ce mot *bissauf* dans un sens limitatif pour le faire accorder avec le mot *naire* m'en empêchait ; enfin que je vous priais de m'envoyer vous-même la traduction de votre façon de ce n° 81, ch. 20, afin de me servir de guide. Je vous mandais encore que vous pouviez m'écrire chez moi à Amboise, où j'aurais le temps de recevoir votre lettre avant mon départ. Elle n'est point venue, et moi je suis de retour à Paris depuis huit jours pour y passer l'hiver.

Donnez-moi donc de vos nouvelles au plus tôt, je vous prie ; car je serai inquiet jusqu'à ce que j'en reçoive. Je ne loge plus au même endroit, les personnes avec qui j'étais ayant été forcées de se retirer à la campagne. Je suis logé maintenant rue de Lille, n° 679, au coin de la rue des Pères. Ayez soin de mettre bien exactement l'adresse, car il y a dans mon voisinage un habitant de mon nom, ce qui pourrait faire des quiproquos.

Adieu, mon cher ami ; je me recommande à vos bonnes prières.

S.M.

Je n'ai point écrit à l'ami M. Je ne sais point assez bien son adresse pour cela.

Vous me parliez aussi de mon amie qui est en Espagne, et je vous disais que je ne croyais pas sa tête faite pour nos grandes spéculations.

Le livre que vous avez à m'envoyer peut me venir en droiture par la diligence de Bâle.

J'ai fini ma traduction de l'*Aurore*.

(à suivre)

=====
**Avez-vous
renouvelé
votre abonnement ?**
=====

Nous avons lu pour vous...

par Serge HUTIN

◆ André KARQUEL : *L'alchimiste du nouvel âge*. La Colombe, 1960.

André Karquel est un homme dont la compétence effective couvre des domaines immenses fort divers : il connaît à la fois l'histoire des grandes traditions occultes, les découvertes les plus récentes de la science contemporaine, les travaux des psychologues modernes, les doctrines philosophiques, les controverses théologiques — et d'autres domaines plus spécialisés. Mais ce très grand érudit ne vise nullement à nous éblouir par son prestigieux savoir, ni même à nous promener familièrement parmi les grandes énigmes de l'univers et de l'homme : il veut avant tout promouvoir un enseignement spirituel qui, tout en étant toujours accessible à tous les esprits ouverts et intelligents, procurera une méthode précise, une révélation progressive permettant d'éveiller en nous l'homme intérieur. Il faut lire et relire ce très beau livre, où règnent le savoir précis, la plus grande ferveur spirituelle, l'espoir d'un nouvel humanisme qui serait une complète transfiguration des êtres du cosmos. André Karquel convie les hommes à opérer en eux-même l'illumination libératrice, et à opérer ainsi, le Grand Œuvre « qui transmute le vil métal de notre organisation psycho-physique en l'or pur de la conscience, lumière de l'esprit enfin libéré ».

◆ VILLIERS DE L'ISLE-ADAM : *Axël*, avec introduction et notes par Pierre MARIEL. La Colombe, 1960.

Depuis longtemps, le chef-d'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam était devenu introuvable en librairie. Grâce aux Editions de la Colombe, qui inaugurent ainsi leur nouvelle collection « Littérature et Tradition », nous disposons maintenant d'une réédition d'*Axël* : la très belle introduction et les notes (toujours

judicieuses) de notre ami Pierre Mariel aideront les lecteurs à vérifier par eux-mêmes l'extraordinaire profondeur initiatique de ce drame, où Villiers avait rassemblé les grands secrets de l'illumination rosicrucienne.

◆ Jean-Michel RANKOVITCH : *Serment d'obéissance*, roman. Omnium littéraire, 1960.

Dans ce beau livre, qui n'est pas du tout — précisons-le — l'œuvre d'un nazi militant (bien au contraire), un jeune romancier yougoslave a voulu, honnêtement, tenter de « se mettre dans la peau » d'un ancien S.S. : nous voyons le héros, qui n'est pas du tout un monstre assoiffé de sang mais un brave homme entraîné inexorablement dans un conflit où (comme tous ses semblables) il subit l'absurde fatalité de la guerre ; les épisodes tragiques ou familiers nous rendent palpable l'absurde où se débattent les pauvres gens que le destin oblige à devenir des « héros » alors que leur désir profond est, somme toute, de se tirer le plus commodément (si cela est possible) des situations douloureuses que leur imposent des forces dont ils ignorent le déterminisme profond.

◆ Léon COTE : *Glozel trente ans après*. Saint-Etienne, Imprimerie Dumas, 1959.

Après des années de polémiques acharnées, on ne parle plus guère des trouvailles faites naguère à Glozel (petit village du Bourbonnais) en 1924 ; on a réussi à pratiquement les escamoter... Voici, enfin, une mise au point objective, et qui révélera au grand jour le fanatisme incroyable tout à fait antiscientifique — auquel conduit une certaine « orthodoxie » archéologique française. Il faut lire attentivement ce beau livre, où l'archiprêtre Léon Côté nous révèle, avec preuves à l'appui, comment des savants pourtant de tout premier or-

dre se sont efforcés de ruiner une découverte prodigieuse : parmi les objets trouvés à Glozel figurent en effet des tablettes montrant que, bien avant les Phéniciens, l'écriture alphabétique était en usage dans l'Europe occidentale, dès la lointaine période de transition entre les âges paléolithique et néolithique — avant la disparition du renne.

◆ Willy SCHRODIER : *Tier-Geheimnisse*. Baumgartner-Verlag (Warpke Billerbeck, Han, Allemagne), 1960.

Que de mystères dans le monde animal, si complexe et si varié ! Willy Schrödter a réuni en un seul volume une somme prodigieuse de connaissances, toujours précises, sur tous ces problèmes fascinants : merveilles de l'« instinct », emploi des animaux dans les pratiques magiques et dans la médecine occulte, phénomènes de « participation mystique » entre l'homme et l'animal, etc... Un fort précieux instrument de travail pour tous ceux qui lisent l'allemand.

◆ René FOUÉRE : *Disciplines, ritualisme et spiritualité*. La Colombe (collection « Investigations », n° 3), 1960.

L'auteur est un très grand admirateur de Krishnaurti, ce maître spirituel dont la renommée ne cesse de progresser dans le monde occidental d'aujourd'hui ; mais, fidèle à l'orientation même de cet enseignement, M. Fouéré l'a repensé sans cesse en d'incessantes expériences et méditations intérieures. La pure spiritualité n'est atteinte que par l'obtention en soi-même d'une complète unification intérieure : quant aux disciplines extérieures, les rites tout spécialement par lesquels l'homme prétend si volontiers conquérir le salut, ce ne sont — estime l'auteur — que des pièges, faisant inexorablement obstacle à l'authentique réalisation spirituelle. Certes, M. Fouéré ne parle pas en l'air, — se préoccupant, au contraire, de toujours étayer ses

assertions sur des expériences mystiques éprouvées par lui-même ; pourtant, nous avouerons n'être pas du tout d'accord avec lui dans sa condamnation si catégorique du ritualisme : il est certes des hommes qui, comme Krishnamurti lui-même, parviennent à la délivrance spirituelle par des exercices spirituels sans « supports », des méditations uniquement intérieures ; mais les rites, si discrédités, ne sont-ils pas une nécessité pour beaucoup d'hommes, pour lesquels la voie la plus directe serait impossible ? Il y a pluralité de voies spirituelles, estimerons-nous : chacune d'elles convient à des vocations individuelles très précises, et n'exclut donc pas la légitimité des autres.

◆ Swâmi NITYABODHANANDA : *Le chemin de la perfection selon la Yoga-Védânta*. La Colombe (collection « Investigations », n° 4), 1960.

Alors que tant de sottises circulent encore en Europe sur l'hindouisme, il est bon de laisser la parole à quelqu'un de particulièrement qualifié : un maître spirituel indien, le Swâmi Nityabodhananda, de l'Ordre de Râmaherishna. Qu'on ne cherche pas, dans ce beau livre, des choses « sensationnelles » ; l'auteur, négligeant tout l'aspect folklorique de l'hindouisme, nous expose patiemment, graduellement, la méthode védântine d'illumination et de libération spirituelle. A la voie de la dévotion (*bhaleti-yoga*) succède — comprenons-nous — le chemin de la connaissance (*jnanayoga*), que suivra à son tour la totale mise en action extérieure des expériences spirituelles (c'est alors le *karma-yoga*). On saura gré à l'auteur, tout spécialement, de nous avoir très clairement expliqué les notions de base (si mal connues du grand public occidental) de la métaphysique védântine sur l'existence, la souffrance, la personnalité, la totalité, les vies successives, etc...

◆ R. Swinburne CLYMER : *The Science of Spiritual Alchemy*. Philosophical Publishing Company (« Beverly Hall », Quakertown, Penna), 1959.

Dans ce beau volume, on trouvera un très clair exposé méthodique, gradué des opérations qui mènent à l'accomplissement du *grand œuvre* hermétique, dont la réalisation complète est toujours subordonnée à l'illumination spirituelle, comme l'ont bien vu les adeptes chrétiens. Ce livre, véritable manuel du néophyte, doit être l'objet de plusieurs lectures attentives et n'être jamais hors de portée du chercheur : rarement n'a été rassemblé dans le même ouvrage une telle somme — « en clair » pour qui sait comprendre — de vérités traditionnelles et de connaissances occultes supérieures.

◆ Werner BUDDECKE : *Die Jakob Böhme-Ausgaben*, 2. Teil : *Die Übersetzungen*. Göttingen, Verlag Dr Ludwig Häntzschel, 1957.

Tous ceux qui s'intéressent, et ils sont de plus en plus nombreux, à l'œuvre de l'extraordinaire cordonnier théosophe de Silésie, trouveront ici un fort utile instrument de travail (second tome d'un monumental ouvrage commencé avant la seconde guerre mondiale) : pour la première fois, les chercheurs disposent ici d'un répertoire méthodique — et complet — des traductions de l'œuvre de Böhme en diverses langues (anglais, français, hollandais, russe, etc...).

Serge HUTIN.

Autres ouvrages à signaler et dont la lecture est recommandée :

- Docteur Ed. BERTHOLET : *La Réincarnation d'après le Maître Philippe*, de Lyon. Vient de paraître. Éditions rosicruciennes. Pierre Genillard à Lausanne (Suisse).
- FULCANELLI : *Les Demeures*

philosophales et le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'art sacré et l'ésotérisme du Grand Œuvre. Vient de paraître. L'Œmnium littéraire, 72, avenue Champs-Élysées, Paris. Ces deux livres seront analysés dans un prochain numéro. Ils doivent, l'un et l'autre, figurer dans toute bibliothèque spécialisée.

Rappel d'autres livres déjà cités à l'attention des lecteurs de *l'Initiation* :

- Paul CHACORNAC : *La Vie simple de René Guénon* (Éditions Chacornac, Paris).
- C. CHEVILLON : *Méditations initiatiques* (Paul Derain, Lyon)
- C. CHEVILLON : *La Tradition Universelle* (Paul Derain, Lyon)
- ENEL : *Gnomologie* (L'Œmnium littéraire, Paris)
- René GUÉNON : *L'Ésotérisme de Dante* (Chacornac, Paris)
- Serge HUTIN : *Les Francs-Maçons* (Éditions du Seuil, Paris)
- Serge HUTIN : *Les Sociétés secrètes* (Presses Universitaires de France, Paris)
- Serge HUTIN : *Les disciples anglais de Jacob Böhme* (Éditions Denoël, Paris)
- Dr F. LEFÈBRE : *Expériences initiatiques* (Œmnium littéraire, Paris)
- J. de MARQUETTE : *De l'Amor à l'Esprit* (Éditions Adyar, Paris)
- J. de MARQUETTE : *Panharmonie* (2, rue Bellanger à Neuilly, Seine)
- Ch. de MIOMANDRE : *Plain-Chant* (Éditions du C. E. L. F. à Ixelles-Bruxelles, Belgique)
- Pierre NEUVILLE : *Les Explorateurs de l'au-Delà* (R. Laffont, Paris)
- Marco PALLIS : *La vie active* (Derain, Lyon)
- Andrée PETIBON : *Le Tarot* (Œmnium littéraire, Paris)
- Dr POISSENOT : *La Vie de Jésus* (Dervy, Paris)
- Jules A. RAVIER : *Lueurs spirituelles* (Derain, Lyon)
- G. Van RIJNBEEK : *Épisodes de la vie ésotérique 1780-1824* (Derain, Lyon)
- Déodat ROCHÉ : *Survivance et Immortalité de l'Âme* (Derain, Lyon)
- Antoine ROUGIER : *Essais philosophiques et ésotériques* (Derain, Lyon).

(Philippe ENCAUSSE).

QUELQUES REVUES ET PUBLICATIONS SPECIALISEES...

Alba Lucis. — Revue culturelle. « Fundacao PHILIPPE ». Croix a postal 1689, Curitiba (Pr), Brésil.

Alba Spirituale. — Revue mensuelle de la Société Théosophique Italienne. Piazza Cherbiana, 14, Mondovi Breo (Italie).

Les Amis de l'Islam. — Organe mensuel de l'Association Spirituelle, Case postale 32, Mostaganem (Oran).

Les Amitiés Spirituelles. — Trimestriel, 1, rue de Savoie, Paris-6^e.

Ariel. — Organe officiel de l'Union spirituelle universelle, à Caldos (Colombie).

Astral. — Mensuel, 42, rue des Mathis, Paris-10^e.

Astrologie. — Mensuel, 2, rue des Italiens, Paris-9^e.

Astrologie moderne. — Revue - André Barbault, 77, rue Mouffetard, Paris (5^e).

L'Aube Nouvelle. — Organe officiel de l'Alliance universelle, Bougie (Algérie).

Boletín del Círculo de Estudios Progreso Espirita. — Charlone 950, Suc 27, Buenos-Aires (République Argentine).

Les Cahiers Astrologiques. — Revue bimensuelle, 15, rue Rouget-de-L'Isle, Nièvre (A.-M.).

Cahiers d'études cathares. — Trimestriel, Arques (Aude).

Le Courrier interplanétaire. — 25, avenue Denantou, à Lausanne (Suisse).

Demain. — Bulletin astrologique et philosophique, 107, avenue Albert, Bruxelles, Belgique.

Études traditionnelles. — 11, quai Saint-Michel, Paris-5^e.

La Fraternidad. — Mensuel, Zonado 1124, Buenos-Aires.

L'Heure d'Être. — Revue mensuelle, 10, rue de Lancry, Paris ; 28, rue R.-Lefèvre, Bagnolet (Seine).

Initiateurs. — Revue mensuelle, 13, rue des 4-Vents, Paris-6^e.

Initiation et Science. — Revue bimestrielle, 72, av. des Champs-Élysées, Paris-8^e.

La Libre Santé. — Revue mensuelle, 20, rue Fourcroy, Paris (17^e).

Le Lien des Cercles d'Études. — 9, rue Saint-Louis, à Maizières-les-Metz (Moselle).

Le Lotus Bleu. — Revue théosophique bimestrielle, 4, square Rapp, Paris-7^e.

Le Monde Spiritualiste (Directeur : R. F. Guillard). — Revue bimestrielle, 21, rue des Charretiers, Orléans.

Luz y Razon. — Apartado n° 695, Maracaibo, Venezuela.

Lyon. — S.E.P.S., 10, rue Longue 1^{er} à Lyon.

New Universal Union. — P.O. Box 335 à Téhéran (Iran).

Radiesthésie Pratique. — Revue mensuelle de vulgarisation radiesthésique, 99, faubourg Saint-Denis, Paris-10^e.

Rivista di Studi Iniziatici (Mondo occulto). — Revue bimestrielle, Via Luca Giordano 83, à Naples-Vonero (Italie).

Revitalisation. — Directeur : Maurice Charbonnier. Boîte postale Tunis N° 556.

Revue Métapsychique. — Revue bimestrielle, 1, Place Wagram, Paris-17^e.

La Revue Spirite. — Revue mensuelle d'études psychologiques et de spiritualisme expérimental, 8, rue Copernic, Paris-16^e.

La Rose-Croix. — Revue trimestrielle, 56, rue Gambetta, à Villeneuve-Saint-Georges (S.-et-O.).

La Science Métapsychique. — Revue mensuelle, 51, rue Letellier, Paris-15^e.

Sophia. — Calle Paez 2.561, Buenos Aires.

Sous le Ciel. — Bulletin du collège astrologique de France et des Compagnons de l'Astrodicée. Revue mensuelle, 11, rue Bois-le-Vent, Paris-16^e.

Le Spiritisme Chrétien. — Bulletin trimestriel de vulgarisation, 8, rue de la Creuse (place de Verdun), Casablanca (Maroc).

Le Spiritualisme moderne. — Mensuel, rue Fond Saint-Servais 11, à Liège (Belgique).

Survie. — Organe de l'Union Spirite française, 10, rue Léon-Delhomme, Paris 15^e.

Le Symbolisme. — Revue bimestrielle, 23, rue André-de-Lohéac, à Laval (Mayenne).

La Tour Saint-Jacques. — Revue bimestrielle, 53, rue Saint-Jacques à Paris. Directeur : Robert Amadou.

Triades. — Revue trimestrielle de culture humaine, 90, rue d'Assas, Paris (6^e).

La Tribune Psychique. — Revue trimestrielle de la Société Française d'Études des Phénomènes Psychiques, 1, rue des Câtines, Paris-20^e.

Voix de l'Univers. — Organe mensuel des Sciences exactes et des Forces naturelles, 53, rue de la Procession, Paris-15^e.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner rempli et signé à l'administrateur M. Georges CREPIN,
69, Faubourg Saint-Nicolas, à MEAUX (Seine-et-Marne)
C.C.P. PARIS 8842-48

Veillez m'inscrire pour un abonnement de un an, à dater du premier numéro de la présente année, à

L'Initiation

Je vous adresse

} en espèces	} la somme de	
		mandat
		chèque

abonnement	}	France	10 ou 12 NF
		Etranger	13 ou 15 NF
Sous pli fermé	}	France	13 ou 15 NF
		Etranger	16 ou 18 NF

(Rayer les mentions inutiles)

Nom Prénom

Adresse

Le 196

Signature,

Pour l'année 1960 — 1 numéro par trimestre :
Abt. normal . . . 10 NF — Abt. de soutien . . . 12 NF
Etranger 13 NF — Abt. de soutien . . . 15 NF
Sous pli fermé :
France . . . 13 et 15 NF — Etranger . . . 16 et 18 NF

Le Directeur-Gérant : Philippe ENCAUSSE, 46, boulevard du Montparnasse, Paris-15°
Imprimerie E. MOUSSÉ, 7, rue Martimprey, Meaux (S.-et-M.) - Dépôt légal n° 1.310
Certificat d'inscription à la Cision paritaire de papier de presse du 6-2-53 n° 26/285

PAPUS

(Docteur Gérard ENCAUSSE)

LA SCIENCE DES MAGES⁽¹⁾

et ses applications Théoriques et Pratiques

4^e Edition avec

en appendice :

La doctrine d'Eliphas LEVI

L'ÂME humaine avant la naissance et après la mort

Constitution de l'Homme et de l'Univers,

Clef des évangiles d'après PISTIS SOPHIA

Il n'est certes pas nécessaire de présenter PAPUS (Docteur Gérard ENCAUSSE), dont les travaux font autorité dans le domaine de l'Occultisme comme en d'autres secteurs de l'activité humaine.

Cette nouvelle édition — la quatrième — de l'exposé clair, précis, documenté, qu'il avait consacré à « LA SCIENCE DES MAGES », vient à son heure. Elle apportera, sans nul doute, à un certain nombre de lecteurs, jeunes ou non, des données pratiques d'un incontestable intérêt. Elle est un remarquable résumé des idées du Maître éclairé, autant que bienfaisant, que fut Gérard ENCAUSSE PAPUS, « le Balzac de l'Occultisme », comme se plaisait à le désigner un savant éditeur.

En appendice de la 4^e édition de « LA SCIENCE DES MAGES », on trouve la reproduction in-extenso des pages (jusqu'alors très rares) consacrées par PAPUS à la doctrine du grand ELIPHAS LEVI, qui fut l'un des guides — et quel guide ! — de PAPUS.

Enfin, toujours en appendice, la très curieuse, très intéressante et introuvable brochure consacrée, par PAPUS, à l'âme humaine avant la naissance et après la mort, à la constitution de l'homme et de l'univers, à la clef des évangiles et à l'initiation évangélique d'après PISTIS SOPHIA, est reproduite in-extenso elle aussi, ce qui permettra aux lecteurs de cette nouvelle édition d'avoir de précieux éclaircissements sur un grand nombre de problèmes.

Une fois de plus, PAPUS aura donc fait œuvre utile pour le développement spirituel de tous ceux qui ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et un cœur pour comprendre...

Un volume de 288 pages abondamment illustré - 9 NF 75.

(1) La Diffusion Scientifique, 156, rue Lamarck, à Paris (18°).